Dominique CERBELAUD

Dominique CERBELAUD est dominicain et auteur de plusieurs études théologiques (*Le diable*, L'atelier, 1997 ; *Marie, un parcours théologique*, Cerf, 2003 ; *Sainte Montagne*, Buchet-Chastel, 2005), dont l'une porte sur le dialogue judéo-chrétien : *Ecouter Israël. Une théologie chrétienne en dialogue* (Cerf, 1995).

Les Juifs et l'argent, ou la fortune… d'un mythe

À n'en pas douter, la relation avec l'argent constitue l'un des traits les plus constants de l'image du Juif dans le christianisme occidental. Avarice, cupidité, goût de la spéculation, volonté de s'enrichir par tous les moyens en vue d'exercer pouvoir et influence illimités : cette relation sera facilement perçue comme pathologique, voire perverse. Il convient de s'interroger sur ce qui a pu susciter, accréditer et alimenter un tel stéréotype.

À cet égard, un livre de Jacques ATTALI, publié assez récemment, peut constituer un guide utile [1]. L'ouvrage se présente en effet comme une vaste fresque riche d'une profusion impressionnante de détails. Ce panorama se divise en cinq grandes périodes historiques que l'auteur fait correspondre (un peu artificiellement à vrai dire) aux cinq livres de la Torah : La « Genèse » retrace l'histoire de l'Israël biblique (jusqu'à la destruction du Temple en + 70) ; l'« Exode » couvre le premier millénaire de l'ère chrétienne (depuis cette date jusqu'à la première Croisade en 1096) ; le « Lévitique » survole Moyen-âge et époque moderne (de 1096 à la Révolution française) ; aux « Nombres » correspond la période contemporaine (de 1789 à 1945) ; enfin, le « Deutéronome » s'intéresse au destin des Juifs depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

À vrai dire, c'est surtout à partir du Moyen-âge que l'on voit se développer, en milieu chrétien, la thématique du Juif cupide qui trouvera son portrait emblématique dans le Shylock de Shakespeare. Mais c'est la chrétienté elle-même qui cantonne les Juifs dans les professions liées à l'argent, telles que le commerce ou la banque, en leur interdisant toute possession de terre, et donc toute activité agricole. En outre, l'usure leur est permise… alors

1. Jacques ATTALI, *Les Juifs, le monde et l'argent*, Fayard, 2002

← **Jean Bourdichon**, *Le baiser de Juda*s, vers 1500, Musée Marmottan, Paris..

même qu'elle reste interdite aux chrétiens. Par ailleurs, les communautés juives doivent s'autofinancer, ne bénéficiant d'aucune aide des États – à la différence de l'Église. En période d'insécurité, la possession d'un pécule peut représenter une véritable protection. Bref : c'est un contexte largement induit par les conditions dans lesquelles ils se trouvent placés qui favorise chez les Juifs une sorte de spécialisation dans l'activité financière. Comme le note l'auteur à propos des « accusations d'avarice qui commencent à se répandre un peu partout à propos des Juifs » à cette période : « on leur reproche ce qu'on les force à être » (p. 192).

Mais on ne se contente pas de le leur reprocher. C'est précisément lors de la première Croisade, en 1096, que se situe le premier massacre de Juifs connu dans l'histoire. Alimenté par toutes sortes de fantasmes, religieux (des profanations d'hosties aux crimes rituels) ou non (comme l'accusation d'avoir empoisonné les puits lors de la grande peste de 1348), attisé par la mise en scène de la haine supposée des Juifs contre Jésus et par l'accusation de déicide (mystères de la Passion), exacerbé par la conviction que le refus de se convertir relève chez eux de l'aveuglement et de la mauvaise foi, l'antisémitisme médiéval conduira à un nombre incalculable d'exactions et de violences.

Il est vrai que les Juifs partagent, à cet égard, le sort d'autres minorités religieuses. C'est que le christianisme médiéval, hanté par le rêve millénariste d'un accomplissement du Royaume de Dieu dans l'histoire, tend à l'hégémonie, et supporte mal la déviance ou la dissidence : qu'il suffise de songer au sort réservé aux Cathares au XIIIe siècle. La date de 1492 apparaît ici comme hautement symbolique : elle correspond tout ensemble à la fin de la Reconquista, à l'expulsion des Juifs d'Espagne, et à la découverte par Christophe Colomb d'un nouveau monde où l'Europe s'efforcera d'imposer le catholicisme romain. Ainsi l'autre se trouve-t-il systématiquement éliminé, ou réduit au même… au moment même où le rêve d'une chrétienté se lézarde, pour s'effondrer bientôt sous les coups de boutoir de la Renaissance, de la Réforme protestante et de l'humanisme.

Dans les actes de malveillance que subissent les Juifs, le thème de l'argent joue un rôle important. C'est ainsi que Jacques ATTALI donne plusieurs exemples de mises à sac de synagogues ou de quartiers juifs en vue de faire main basse sur de supposés trésors… généralement inexistants. Les souverains chrétiens adoptent somme toute la même posture, pressurant d'impôts les communautés juives avant de les expulser en confisquant tous leurs biens (France, 1182, 1306, 1394 ; Angleterre, 1290 ; Espagne, 1492). Du reste, ici encore, les Juifs sont logés à la même enseigne que d'autres « banquiers » médiévaux comme les Templiers, anéantis en 1314 par un Philippe le Bel mû par l'appât du gain…

L'antisémitisme moderne ne fera guère que répéter cet argumentaire en le « sécularisant » toujours davantage. On passe de Shylock à la banque Rothschild, mais le Juif est toujours celui qui non seulement possède l'argent, mais rêve d'imposer à toutes les nations son pouvoir « apatride »…

Il semble donc acquis que le grief d'intérêt excessif, voire morbide, envers l'argent constitue l'une des composantes de l'antisémitisme, depuis le Moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine. Mais on peut se demander (ce que Jacques ATTALI ne fait qu'incidemment) si ce motif ne figure pas également dans l'argumentaire de l'antijudaïsme. Nonobstant l'impropriété relative de ces deux termes, cette distinction s'est en effet aujourd'hui imposée : par convention, on désigne habituellement par « antijudaïsme » l'opposition à Israël fondée sur des raisons religieuses, voire théologiques, et par « antisémitisme » celle qui s'appuie sur des motifs profanes. Si la première paraît à la fois plus ancienne et plus « savante », la seconde, par contraste, se présente comme plus récente et aussi comme plus « populaire ». Hâtons-nous d'ailleurs de préciser que cette distinction, bien claire en théorie, se brouille quelque peu dans la pratique, où ces deux formes de « judéophobie » se trouvent bien souvent inextricablement enchevêtrées…

Mais posons la question : les textes fondateurs de la tradition chrétienne (Nouveau testament et Pères de l'Église) établissent-ils déjà un lien quelconque entre les Juifs et l'argent ? On pourrait songer ici à l'incise que Luc décoche aux Pharisiens « qui sont amis de l'argent » (Lc 16,14), mais cette notation reste isolée, et en outre la cupidité peut tout aussi bien sévir au sein de la communauté chrétienne (cf. l'épisode d'Ananie et de Saphire en Ac 5,1-11 !). En revanche, il convient de s'arrêter un peu longuement sur la figure de Judas.

À n'en pas douter, c'est en effet ce personnage qui en est venu à incarner tous les travers et les défauts supposés du peuple d'Israël. Avec une certaine candeur, les Pères de l'Église vont massivement « christianiser » aussi bien Jésus que sa mère ou ses disciples. Un seul personnage résiste à ce processus : Judas ! C'est ainsi qu'Augustin écrit : « Ainsi Judas est-il en quelque sorte la personnification des Juifs, ces ennemis du Christ, tant de ceux qui alors haïssaient le Christ que de ceux qui aujourd'hui le haïssent par une sorte de succession dans la même impiété » (*Enar. in ps.* 108, 1). Et l'on ne saurait invoquer ici l'argument de la mort « précoce » (avant la Pentecôte…) de l'intéressé, car d'autres personnages décédés avant lui ont été non seulement christianisés, mais canonisés : Jean-Baptiste, Joseph, voire… les « saints Innocents » !

Favorisée en grec et en latin, comme d'ailleurs en français, par l'assonance (Judas/judaïsme) une telle équation devait s'imposer, jusqu'à une époque récente, dans l'ensemble de la tradition chrétienne. Or il se trouve que Judas, c'est le moins que l'on puisse dire, a quelque chose à voir avec l'argent : c'est en échange d'une rémunération (dont Matthieu est seul à préciser le montant : trente deniers) qu'il a trahi Jésus (cf. Mt 26,15 ; Mc 14,11 ; Lc 22,5 ; cf. aussi Mt 27,3-10). Mais le quatrième évangile va plus loin, en affirmant que Judas tenait la caisse commune du groupe des Douze… et qu'il volait ce qu'on y mettait (Jn 12,6). Par ailleurs, le texte diabolise radicalement le personnage (cf. Jn 6,70-71 ; 13,2 ; 13,26-27).

Quand ils évoquent cette figure, les Pères de l'Église insistent volontiers sur sa félonie, et parfois aussi sur son manque de confiance en la miséricorde divine (selon le texte de Matthieu, il s'est en effet suicidé). Mais le thème de la rapine n'est pas absent de leurs commentaires. Citons à ce propos quelques textes d'Éphrem le Syrien : « Le fils de ténèbres se revêt de ténèbres, se dépouillant de la lumière et la rejetant./C'est le créateur de l'argent que le voleur vend pour de l'argent ! » (*H. de Nat.* I, 71).

« Le Bon chérissait/ses bourreaux en leurs enfants/qu'il embrassait et bénissait [cf. Mc 10,16]./Un seul les représente tous,/car sous couvert d'un baiser ils l'ont mordu/par la bouche du voleur » (*H. de Az.* I, 18).

« Et malheur à toi, sac à rapines,/adepte de la fraude, serviteur de l'argent ! / Tu as livré en dépôt la profusion de vie/dans laquelle était cachée la richesse des nations ! / Malheur à tes yeux qui l'ont contemplé sans avoir honte/et à ta bouche qui l'a baisé [Mt.26,43 et//] sans frémir./Tromperie dans ta parole ! / Embuscade dans ta salutation ! Corde accordée à ton cou [cf. Mt 27,5] ! » (*H. de Virg.* XV, 9-10).

« Célèbre parmi les voleurs, illustre parmi les malfaiteurs,/maître de Caïn l'assassin, et dont Géhazi a été le disciple : / [voici] l'Iscariote, qui a vendu son Maître, et qui avec l'argent s'est acheté une corde [*sic*]./Son larcin a fait de lui un pendu terrifiant/et à toutes les générations se transmet le nom infâme hérité de lui./Garde ta corde, voleur ! Car ton argent t'a abandonné et s'est enfui loin de toi [cf. Mt 27,3-10] » (*H. de Eccl.* XI, 7).

« Le nom infâme hérité de lui » (Judas) se transmet donc « à toutes les générations » (judaïsme). L'apôtre félon est bien, comme l'écrivait Augustin, « la personnification des Juifs » qui à toute époque suivent ses traces « par une sorte de succession dans la même impiété ». Et dès lors, le péché originel commis par cet Adam du judaïsme contamine chacun de ses descendants…

On comprend mieux pourquoi l'antisémitisme a spontanément recours, le cas échéant, à la figure de Judas. Pour en donner un seul exemple, rappelons les tombereaux d'insultes que l'on a déversées sur le capitaine Dreyfus – en particulier à longueur d'articles dans le journal *La Croix*. Bien que l'accent porte sur la « trahison » supposée commise par l'officier juif, le thème de l'argent resurgit ici de manière récurrente. Ainsi : « Judas appartenait au peuple de Dieu, et il était l'apôtre choisi par le Maître. L'officier juif n'appartenait pas à la Nation française… Notre société a été châtiée, elle le sera davantage : nos trésors, nos banques, nos journaux, nos chemins de fer et notre armée sont dans la toile d'araignée du judaïsme ».

« On savait que l'administration, l'armée, la magistrature comme les finances sont encombrées d'étrangers, juifs internationaux qui se poussent les uns les autres pour prendre les nations chrétiennes. Par une permission providentielle, un capitaine juif, Dreyfus, a été

arrêté !…. Cet officier était riche. C'était l'ennemi juif trahissant la France. La Providence permet de justifier, avec Dreyfus, ce qu'on dénonçait depuis longtemps ».

« Nous ne sommes pas des antisémites intransigeants. Mais nous constatons que le passant juif encombre nos rues et nous gêne ; que le fonctionnaire juif nous tyrannise et nous opprime. Alors, nous nous fâchons… Et puis vous n'empêcherez pas que, dans la mémoire fidèle du peuple, au retentissement actuel du nom de Dreyfus, un écho terrible ne réponde : Judas ! Alors les vieux souvenirs accourent, et se forme le corps d'un terrible réquisitoire… »

« Vous savez bien que depuis Judas, qui vendit son Dieu, jusqu'à Dreyfus, qui vendit la France, tant de trahisons, d'iniquités, de rapacités de toutes sortes s'entassent sur votre race à travers les âges et chez tous les peuples, qu'il vous faut, qu'il faut à tout prix cacher votre nom, comme le forçat évadé cache son bonnet rouge… » [2].

Sur cet exemple précis, nous saisissons en quelque sorte sur le vif la continuité, pour ne pas dire le lien de filiation entre antijudaïsme et antisémitisme. Comment ne pas souscrire dès lors à ces phrases de la Déclaration lue à Drancy, le 30 septembre 1997, au nom de la Conférence épiscopale française : « Au jugement des historiens, c'est un fait bien attesté que pendant des siècles a prévalu dans le peuple chrétien, jusqu'au Concile Vatican II, une tradition d'antijudaïsme marquant à des niveaux divers la doctrine et l'enseignement chrétien, la théologie et l'apologétique, la prédication et la liturgie. Sur ce terreau a fleuri la plante vénéneuse de la haine des Juifs. De là un lourd héritage aux conséquences difficiles à effacer – jusqu'en notre siècle. De là des plaies toujours vives » [3].

Dominique CERBELAUD

2. Textes cités par Pierre PIERRARD, *Les chrétiens et l'affaire Dreyfus*, Paris, 1998, p. 18, 20 et 47.
3. *Documentation Catholique* n° 2168, 19 octobre 1997, p. 872.